

- Samedi 4 et dimanche 5 juillet 2015
- 4 réunions

Trophée interrégional Lucien-ZINS

- Lieux : Picardie (Abbeville)
- Bassin : 50 m
- *Compétition de référence nationale et qualificative*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2003 et 2002)
- Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2015 pour l'interrégion concernée

Engagements

- Propositions extraNat : du 23/06/2015 au 30/06/2015
- Liste des engagés : 01/07/2015
- Réunion technique : 03/07/2015 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Déclinaison territoriale de son homologue national, cette finalité interrégionale vise à accroître le nombre de benjamins concernés. Le Trophée interrégional benjamins Lucien-ZINS offre l'opportunité aux nageurs âgés de 13 ans d'intégrer la série interrégionale la saison suivante (sous réserve de conditions précisées dans la rubrique concernant les séries).

NB - La région organisatrice pourra associer sa finalité régionale à la finale interrégionale.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (6 en filles et 6 en garçons).

50 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps 12 ans et 13 ans confondus.

Bassin de 50m et chronométrage électronique obligatoire.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les 136 premiers benjamins 1^{er} année (12 ans) et 2^e année (13 ans) confondus du classement interrégional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : www.ffnatation.fr).

Un nageur qualifié au niveau interrégional ne peut pas participer au niveau régional.

En cas de forfait, l'interrégion peut décider de repêcher un nageur du niveau régional.

Procédures d'engagements

Publication de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet fédéral au cours de la première quinzaine qui suivra la date limite de l'organisation du troisième et dernier plot du Natathlon 12-13 ans 2015 (dimanche 31 mai 2015).

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les six épreuves du programme.

Pour les droits d'engagements, se reporter aux règlements financiers de l'interrégion.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Remarques : pour les épreuves du 50 m nage libre, du 400 m nage libre et du 200 m 4 nages, les temps d'engagement correspondront respectivement aux points de la table de cotation fédérale à ceux réalisés sur les épreuves du 100 m nage libre, du 800 m nage libre et du 400 m 4 nages.

Les clubs adresseront les droits d'engagements directement à l'organisateur fixés par l'interrégion à 12 € par course à charge à lui de vérifier et réclamer lors de la compétition les droits d'engagements manquants. L'organisateur reversera au conseil de l'interrégion 2 € par engagements.

NB - Sur extraNat, les pré-engagements sont réalisés par la FFN et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur le serveur extraNat durant la période de proposition.

Accès aux championnats de France 15 ans et moins

Les nageurs 12-13 ans

Sous réserve d'avoir terminé dans les 50 premiers au classement combiné du trophée Lucien-ZINS national et des trophées Lucien-ZINS interrégionaux.

Et ayant réalisé lors des championnats de Nationale 2 hiver en bassin de 50 m (accès sur liste DTN) ou lors du trophée national Lucien-ZINS, une performance correspondant à la grille 14 ans peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve de leur choix.

Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Récompenses

Médailles offertes par l'organisateur aux huit premiers (nageurs français et étrangers licenciés dans un club français) à l'addition des cotations des six épreuves du programme.

Programme et horaires

Samedi 4 juillet 2015	
1^e réunion	2^e réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 14 h 30 • Début des épreuves : 16 h 30
1 – 100 Brasse garçons	4 – 100 Papillon filles
2 – 400 NL filles	5 – 200 4 N garçons
3 – 100 Dos garçons	6 – 50 NL filles

Dimanche 5 juillet 2015	
3^e réunion	4^e réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00
7 – 100 Brasse filles	10 – 100 Papillon garçons
8 – 400 NL garçons	11 – 200 4 N filles
9 – 100 Dos filles	12 – 50 NL garçons
